



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans la salle de délibérations au 33, rue de l'Église, le 25 juillet 2022, à 17 heures.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Trésorerie

3.1 Annulation du contrat de concassage d'asphalte MR20 (résolution #22-102)

3.2 Attribution du contrat de concassage d'asphalte MR20

4. Dossier d'urbanisme

4.1 Séance régulière CCU 2022-07-19

4.1.1 PIIA

4.1.1.1	200 rue des Cimes
4.1.1.2	36 rue du Soleil-Levant
4.1.1.3	431 rue Soumande (Bâtiment principal)
4.1.1.4	431 rue Soumande (Garage détaché)
4.1.1.5	10 rue du Lac d'argent
4.1.1.6	276 rue du Lynx
4.1.1.7	147 rue du Lac d'Argent
4.1.1.8	69 rue Gilbert

5. Période de questions

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 25 juillet 2022

Avis numéro : 2022-39

François Drouin
Directeur général et greffier-trésorier
adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné François Drouin, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175 avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

Le 25 juillet 2022, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 25 juillet 2022.



François Drouin
Directeur général et greffier-trésorier
adjoint